

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 9 JANVIER 2017**Objet : PÔLE D'EXCELLENCE AFT**

Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - BALAGUER - MME BERTHOLON - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - MME LANGLAIS - MM. LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - VERNE - MMES VILLARD - VOLLERIN

Intervention de Agnès BERTILLOT, Vice-présidente Secrétaire

La Chambre a apporté son soutien à la constitution d'un pôle d'excellence Aéraulique, Frigorifique et Thermique dans un premier temps dans un cadre régional puis au plan départemental.

Après une première phase réussie de structuration, menée par la Chambre avec le soutien du Conseil départemental de l'Ain, les responsables d'entreprises investis dans la constitution du Pôle d'Excellence AFT ont décidé à l'unanimité la création de l'association, actuellement présidée par Pierre-Antoine Rouer (F2A, Equipementier en traitement de l'air, Béligneux)

Fort des premiers résultats et de la volonté d'entreprises phares de la région de se mobiliser pour l'avenir de cette filière, la CCI a confirmé son soutien pour la pérennisation de l'association et la poursuite de la promotion du Pôle d'Excellence auprès de notre réseau.

De son côté, l'association a entrepris une démarche auprès des collectivités pour qu'elles soutiennent financièrement ce Pôle d'Excellence afin de conforter le bon démarrage de son action, la CCI poursuivant son accompagnement dans les mêmes conditions matérielles et financières qu'actuellement.

Or plusieurs facteurs sont venus perturber le bon déroulement du plan prévu, et notamment la loi NOTRe qui a paralysé en cette fin d'année 2016 les dispositifs de soutien du Département, des EPCI et de la Région.

Ainsi, l'association AFT rencontre des difficultés de trésorerie qui ne lui permettent pas un fonctionnement normal, à défaut des financements escomptés de la part des EPCI ou de la Région.

En conséquence, le budget prévu pour 2016 n'a pu être équilibré et l'association, par courrier du 18 novembre 2016, a sollicité un soutien exceptionnel de 12 K€ pour boucler son exercice et honorer ses engagements.

Considérant :

- l'importance de la filière AFT dans l'économie du département,
- les difficultés créées par la mise en œuvre de la loi NOTRe, dont l'association est singulièrement victime, s'ajoutant aux vicissitudes incidentes ou normales dans la conduite de sa structuration par un groupe de chefs d'entreprise représentatifs,
- la nécessité pour l'association de présenter un dossier 2017 structuré aux financeurs éventuels, Région et EPCI notamment, en termes de soutiens comme de budget,
- la responsabilité de la CCI dans le bouclage du dossier 2016 par rapport aux financements du Département.

AB	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 9 JANVIER 2017

Objet : **PÔLE D'EXCELLENCE AFT**

Le Bureau vous remercie de répondre favorablement à cette demande dans les conditions exposées.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, et considérant :

- **l'importance de la filière AFT dans l'économie du département,**
- **les difficultés créées par la mise en œuvre de la loi NOTRe, dont l'association est singulièrement victime, s'ajoutant aux vicissitudes incidentes ou normales dans la conduite de sa structuration par un groupe de chefs d'entreprise représentatifs,**
- **la nécessité pour l'association de présenter un dossier 2017 structuré aux financeurs éventuels, Région et EPCI notamment, en termes de soutiens comme de budget,**
- **la responsabilité de la CCI dans le bouclage du dossier 2016 par rapport aux financements du Département.**

donne son accord pour un soutien exceptionnel de 12 K€ de la filière d'Excellence AFT.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	29
- Nombre de voix pour	29
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président